



Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

Rue Amat 6
CH-1202 Genève
Tél. +41 (0)22 731 59 63
Fax +41 (0)22 731 91 52
E-mail: contact@cetim.ch
Site Web: www.cetim.ch

**Groupe de travail inter-gouvernemental
sur le droit au développement
23^e session (16-20 mai 2022)
Point 4.1 de l'ordre du jour**

Projet révisé de Convention sur le droit au développement

Commentaires généraux du CETIM

Monsieur le Président,

Tout d'abord, nous aimerions réitérer le soutien du CETIM aux travaux du Groupe de travail pour l'élaboration d'une convention sur le droit au développement.

Nous saluons le travail accompli par le groupe de rédaction sous votre direction, avec l'appui du secrétariat.

Nous aurons quelques propositions supplémentaires sur certains articles du projet de convention révisé. Nous reviendrons là-dessus au moment des débats.

Monsieur le Président,

Ce matin, nous avons entendu quelques délégations plaider en faveur du consensus sur ce dossier. Bien entendu, nous sommes dans un cadre multilatéral et il faut naturellement viser le consensus quand cela est possible. Cela dit, il semblerait que le mot consensus n'ait pas la même signification pour tout le monde.

C'est pourquoi, il est extrêmement important que le Groupe de travail veille à ce que les principes du droit au développement et de la Charte des Nations Unies soient respectés. En ce sens, la future Convention devrait consacrer parmi ses dispositions l'instauration d'un ordre international démocratique et équitable, la coopération internationale effective pour l'amélioration constante du bien-être social et la répartition équitable des richesses, la réalisation de tous les droits humains et bien entendu du droit au développement.

Il n'est jamais inutile de rappeler que l'objectif du droit au développement est de réaliser l'autodétermination et la souveraineté des peuples quant au choix de leur propre modèle de développement, dans un esprit d'égalité et de respect mutuel.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre attention.

Genève, le 16 mai 2022